Communiqué

Pour diffusion immédiate

4 décembre 2019

Les foyers de soins de longue durée ne suivent pas systématiquement le programme de soins des résidents : Vérificatrice générale

(TORONTO) Les programmes de soins définissent le niveau de soins dont les résidents ont besoin pour divers aspects de leurs activités de la vie quotidienne, y compris l'alimentation. Le non-respect de ces programmes peut poser des risques importants et inutiles pour les résidents des foyers de soins de longue durée de l'Ontario, affirme la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2019*, déposé aujourd'hui.

« Les personnes qui habitent ces foyers comptent parmi les plus vulnérables de l'Ontario, a déclaré M^{me} Lysyk après le dépôt du Rapport à l'Assemblée législative. Bon nombre d'entre eux ont besoin d'aide pour manger et boire et comptent sur l'aide du personnel des foyers de soins de longue durée pour maintenir leur santé. »

Bien que l'âge moyen des résidents des foyers de soins de longue durée de l'Ontario soit de 83 ans (comme il y a dix ans), 64 % des résidents (comparativement à 56 % il y a dix ans) souffrent d'une forme de démence et ont besoin de plus d'aide pour manger et boire.

D'après le Rapport, le ministère des Soins de longue durée (le Ministère) et les foyers de soins de longue durée n'ont pas mis sur pied suffisamment de procédures pour confirmer que les résidents reçoivent assez d'aide au moment des repas et que les services d'alimentation et de nutrition qu'ils reçoivent sont conformes à leurs programmes de soins individuels.

Les 626 foyers de soins de longue durée de l'Ontario fournissent des soins infirmiers et du soutien 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 aux résidents dont les besoins ne peuvent être comblés dans des maisons de retraite ou des logements avec services de soutien. Le financement des foyers provient du Ministère et des résidents mêmes.

Voici d'autres constatations du Rapport :

- Entre janvier 2017 et mai 2019, le Ministère a noté que 56 foyers n'avaient pas suivi les programmes de soins de certains résidents au chapitre de l'alimentation et de la nutrition, et dans 29 % des cas, il s'agissait de foyers qui n'en étaient pas à leurs premiers problèmes de non-conformité dans ce domaine.
- Dans les foyers, les menus présentaient une teneur suffisante en protéines et en énergie, mais ils contenaient 93 % plus de sucre, 59 % plus de sodium et 34 % moins de fibres que ce qui est recommandé selon les exigences réglementaires des apports nutritionnels de référence actuels.
- La teneur élevée en sucre des menus risque d'intervenir dans le déclenchement des maladies cardiaques, des accidents vasculaires cérébraux, de l'obésité, du diabète, de l'hypercholestérolémie et du cancer.
 Conformément au Guide alimentaire canadien de 2019, il est recommandé de privilégier la consommation d'eau, alors que les jus constituaient les produits les plus fréquemment achetés dans trois des cinq foyers où les auditeurs ont obtenu des renseignements détaillés sur les achats d'aliments.
- Chez trois des cinq foyers de soins de longue durée où des auditeurs ont procédé à des examens détaillés, la date de péremption de certains aliments servant à préparer les repas était échue. Deux de ces foyers ont servi ces aliments aux résidents, dont un servait des œufs liquides entiers dont la date de péremption était échue depuis trois mois. Bien que ces aliments puissent être salubres, leur fraîcheur, leur saveur et leur valeur nutritionnelle risquent d'être partiellement perdues.

- Les auditeurs ont constaté que les temps d'attente avant d'être servis sont généralement plus longs au moment du petit déjeuner, soit 43 minutes en moyenne par rapport à 29 minutes à l'heure du déjeuner et à 24 minutes à l'heure du dîner. Quand les préposés aux services de soutien à la personne s'acquittent d'autres responsabilités ou ne se présentent pas au travail, le service des repas en subit les conséquences.
- Les diététistes ne consacrent pas suffisamment de temps à la surveillance proactive des résidents; la majeure partie du temps est consacrée à l'évaluation clinique ou à la mise à jour des programmes de soins.
- Même si les incidents liés à des problèmes d'alimentation et de nutrition sont peu nombreux compte tenu du nombre de repas servis (1,3 incident par jour), entre janvier 2018 et mai 2019, les foyers ont signalé plus de 660 incidents du genre, dont 27 décès attribuables à des causes comme l'étouffement ou l'aspiration de corps étrangers.
- D'après les statistiques du ministère de la Santé de 2018, les résidents des foyers de soins de longue durée ont effectué 1 121 visites à l'urgence relatives aux aliments mais qui auraient pu être évitées, dont 454 visites pour cause de déshydratation.
- Selon le ministère de la Santé, les foyers de soins de longue durée pourraient prévenir 20 % des infections par gastroentérite simplement en demandant aux résidents de se laver les mains. Parmi les cinq foyers où les auditeurs ont effectué un travail détaillé, seulement 19 % des résidents et 76 % du personnel pratiquaient une bonne hygiène des mains tout juste avant ou après les repas. De janvier 2018 à mai 2019, des épidémies de gastroentérite se sont propagées dans quatre de ces foyers, et une épidémie au printemps 2019 à l'un de ces foyers a touché plus de 20 employés et plus de 100 résidents... dont cinq qui en sont décédés. Les auditeurs ont constaté qu'au cinquième foyer, où il n'y avait pas eu d'épidémie pendant ce temps-là, le taux de lavage des mains était le plus élevé, à 69 %, comparativement à des taux oscillant entre 0 et 35 % aux quatre autres foyers.

-30-

Renseignements : Bonnie Lysyk Vérificatrice générale (416) 327-1326

Le rapport est accessible à l'adresse www.auditor.on.ca



Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.